

| APPEL À  
PROJETS |

ANNÉCY  
FESTIVAL

**RÉSIDENCE**

DÉVELOPPEMENT GRAPHIQUE  
POUR LE LONG MÉTRAGE  
D'ANIMATION

DU 4 AVRIL AU  
27 JUIN 2025

Une résidence  
organisée par CITIA



Avec le soutien de



haute  
savoie  
le Département



## UN POSITIONNEMENT UNIQUE

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et du CNC, le Festival international du film d'animation d'Annecy accompagne la création à travers une résidence de développement graphique pour le long métrage d'animation.

Étape clé dans le processus de fabrication d'un film, la quête d'identité graphique et le découpage en images de l'histoire nécessitent du temps et de la réflexion. À l'instar du cinéma en prises de vues réelles, on la considère comme un véritable travail de mise en scène qui préfigure la cohérence et le rythme du film.

Par "développement graphique", on entend toutes les phases nécessaires au réalisateur pour confirmer son univers graphique et le cheminement visuel de son film : prédécoupage, découpage, recherches graphiques, storyboard, animatique, etc.

Les méthodes sont variables et propres à chaque artiste mais toutes convergent vers le même objectif, celui de livrer un squelette précis de l'ensemble des séquences qui constitueront le film.

La résidence se positionne donc entre la fin de l'écriture et le départ en production, telle une parenthèse idéale offrant un temps de création, de réflexion et de maturation graphique.

Le Festival d'Annecy et son marché, le Mifa, poursuivent ainsi leur soutien au long métrage d'animation via la mise à disposition d'un temps et d'un lieu de création, d'une mise en réseau, d'une visibilité et d'un suivi des projets pendant et après l'édition en cours.



photo: CTTIA/G. Rossi



## UN ÉCOSYSTÈME STIMULANT

La résidence sera basée aux Papeteries – Image Factory, lieu totem pour le bassin annécien en matière d'images numériques. Les résidents bénéficieront à la fois d'un cadre de travail calme et propice à la création, mais aussi de la dynamique propre au lieu : émulation liée à la présence de studios d'animation, de prestataires et de formations d'excellence tels que **Caribara, GOBELINS, INTHEBOX, Amopix, TNZPV, Les Indiscrets, Full Story**, etc.

La politique d'accompagnement des films d'animation en région Auvergne-Rhône-Alpes en fait un territoire très attractif et offre des opportunités supplémentaires aux résidents. Ce soutien à la création se matérialise à travers les fonds d'aide (FACCAM de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fonds de soutien aux œuvres d'animation en Haute-Savoie, Fonds d'aide Drôme...) et la présence d'acteurs clés à proximité (Pôle PIXEL, AURA Cinéma, La Cartoucherie...).



photo: CTTIA/G. Piel

## CONDITIONS D'ACCÈS

**La résidence est attribuée au projet.** Ce sera au réalisateur ou à la réalisatrice de définir qui, de l'équipe, sera le plus apte à bénéficier de ce temps de création (le réalisateur, son storyboarder, un auteur graphique associé, etc.).

**L'invitation est individuelle et ne vaut que pour une personne.**

Le producteur ou la productrice pourra juger de l'opportunité de renforcer son équipe et de "délocaliser" un accompagnant, mais cela restera à ses frais.

Le mentorat se fera **en français ou en anglais** uniquement, selon le pays d'origine des résidents.

CITIA assurera l'organisation en amont de la résidence et son bon déroulement sur place.

Dans le cadre de ses actions culturelles et artistiques auprès des publics scolaires, CITIA pourra solliciter le résident ou la résidente sur des temps de médiation, de rencontres ou d'autres formes de participation.



.....  
**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS / juin 2024**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS / 10 septembre 2024**

**ANNONCE DE LA SÉLECTION / novembre 2024**

**RÉSIDENCE / du 4 avril au 27 juin 2025**  
.....

## LES SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

Le Festival international du film d'animation d'Annecy fera profiter les bénéficiaires de son réseau, assurant aux résidents un accompagnement haut de gamme et une mise en relation avec des mentors d'excellence. Voici, à titre d'exemple, une partie des experts de la Résidence Annecy Festival :

- Mentorat sur le script (en amont du temps de résidence) : **Céline Sciamma, Valérie Zenatti, Sébastien Tavel, Anita Doron...**
- Mentorat sur le développement graphique : **Sepideh Farsi, Éléa Gobbé-Mévellec, Benjamin, Renner, Tomm Moore, Marc Caro, Graham Annable, Kim Keukeleire...**

### MAIS AUSSI

- **une offre sur mesure** : identification des besoins pour les projets et choix du/des mentors ;
- **un cadre et un écosystème inspirants et stimulants** : Annecy, [Les Papeteries – Image Factory](#)
- **l'accueil de 3 résidents en même temps** pour créer du lien et de l'émulation ;
- **un positionnement international** : sont éligibles les projets français comme les projets étrangers ;
- **l'opportunité de rencontrer les créateurs du monde entier** lors du Festival international du film d'animation d'Annecy ;
- **une vitrine unique** sur le monde professionnel lors du Mifa : promotion et impulsion du projet ;
- **un suivi du projet**, avec un engagement de la part des équipes CITIA en amont, pendant et après la résidence, pour garantir les meilleures conditions d'incubation du projet.

## ENCADREMENT ET DÉROULÉ

Les candidats seront informés de leur sélection à l'issue des délibérations, début novembre 2024. Le bénéficiaire de la résidence sera choisi en concertation avec le réalisateur et son producteur (si producteur engagé). Une évaluation des besoins permettra ensuite de définir le type d'accompagnement nécessaire à chaque projet en associant le ou les mentors appropriés.

En amont de la résidence, un encadrement scénaristique pourra être proposé avec un mentorat sur le script. Sur place, le mentorat principal portera sur le développement graphique, avec une écoute attentive et un partage d'expérience de la part du mentor qui aidera le projet à se rapprocher de son identité graphique définitive. Le mentorat sera déterminé en accord avec le résident et son producteur (si producteur associé), et selon la disponibilité de l'expert.

Les porteurs de projets sélectionnés seront en résidence sur Annecy pendant trois mois consécutifs (de début avril à fin juin). La semaine du Festival et du Mifa constituera à la fois un temps de mise en lumière des projets (visibilité à l'occasion du Mifa sous forme de pitches et de rendez-vous professionnels) et l'occasion de mesurer l'intérêt qu'ils suscitent auprès des financeurs possibles.

La fin du mois de juin correspondra à un temps de conclusion, pour faire le point sur l'avancement du projet, et à la production d'un bilan écrit sur la résidence : constat du travail mené et de l'évolution du projet, rencontres et contacts noués, perspectives envisagées.

À l'issue de la résidence, un suivi sur l'avancement du projet sera exercé, pour garder un lien et poursuivre son accompagnement et sa visibilité jusqu'à la fin de la fabrication du film.

# MODALITÉS DE DÉPÔT

## SONT ÉLIGIBLES LES PROJETS

- de longs métrages d'animation pure ou hybride (intégrant des prises de vues réelles) ;
- portés par des auteurs/réalisateurs pour lesquels le projet serait une 1<sup>re</sup> ou une 2<sup>e</sup> œuvre dans ce format.

## SONT EXCLUSIVEMENT RECEVABLES LES DOSSIERS

- remplis en français ou en anglais ;
- complets (comprenant l'ensemble des éléments requis ci-après) ;
- envoyés sous la forme d'un fichier PDF unique, n'excédant pas 50 Mo ;
- par courriel, à [geraldinebache@citia.org](mailto:geraldinebache@citia.org) (objet : Candidature Résidence Annecy Festival) ;
- et dans le temps imparti.

**Date limite de réception des dossiers :**  
**10 septembre 2024.**

CITIA  
c/o Conservatoire d'art et d'histoire — 18 avenue du Trésum  
CS 50038 — FR-74001 Annecy Cedex  
[www.citia.org](http://www.citia.org)

## ÉLÉMENTS REQUIS

- 1. Fiche d'identité du projet** : titre, auteur(s), durée, cible
- 2. Synopsis** : 10 lignes au maximum
- 3. Courte vidéo de présentation de l'auteur et de ses motivations** (2 à 3 min maximum)
- 4. Présentation générale** (synopsis détaillé, univers, personnages principaux) : 15-20 pages
- 5. Traitement du projet** (15 à 20 pages)
- 6. Deux scènes dialoguées**, ne pas envoyer un script complet
- 7. Éléments graphiques** (personnages, décors, premiers essais de storyboard...) **et éventuels tests d'animation**
- 8. Note d'intention du réalisateur**
- 9. Note sur les axes de travail souhaités** en matière de développement graphique pendant la résidence (axes définis par le réalisateur et son producteur, si producteur associé) : 1 ou 2 pages
- 10. Note financière et stratégique** : budget, pourcentage sécurisé, subventions obtenues ou à l'étude, perspectives de production/coproduction, etc.
- 11. Note sur la portée pédagogique possible du projet**, en lien avec un public scolaire notamment
- 12. CV incluant des liens URL vers des travaux antérieurs** (si concerné)
- 13. Copie signée du règlement intérieur** (voir Annexe)

## SI LE PROJET EST TIRÉ D'UNE ŒUVRE PRÉEXISTANTE :

- Titre, auteur(s) et maison d'édition

Joindre impérativement **une lettre-accord de l'ayant-droit** pour présenter le projet et/ou autorisant cette adaptation.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Dossiers non éligibles

Seront refusés :

- les dossiers incomplets, illisibles ou ne respectant pas les éléments demandés ;
- les projets d'un autre format que le long métrage ;
- les projets dont la maturité narrative ou visuelle serait jugée trop faible.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats certifient l'exactitude de l'ensemble des éléments fournis dans leur dossier de candidature. Ils s'engagent à avoir pris connaissance du règlement intérieur en le retournant daté, signé.

## CONDITIONS DE SÉLECTION

Tous les projets éligibles sont transmis à une commission de sélection pour lecture et appréciation.

La commission est composée de professionnels du cinéma d'animation : auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, vendeurs, ainsi que de représentants de CITIA, de l'État/CNC, de partenaires privés, et de collectivités territoriales, partenaires de la résidence (avis consultatif).

À l'issue de la délibération, l'ensemble des porteurs de projets seront informés par écrit. La commission n'est pas tenue de donner des commentaires sur les arbitrages opérés.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

### Prise en charge

Pendant la résidence, les porteurs de projets bénéficieront de :

- 1 transport aller-retour calculé sur la base d'un aller/retour en avion ou en train (selon la provenance du résident) ;
- 3 mois d'hébergement sur la Commune nouvelle d'Annecy, (loyer moyen fixé par CITIA) ;
- un espace de travail aux Papeteries – Image Factory ;
- mise à disposition de matériel informatique selon les conditions définies dans le règlement intérieur ;
- une bourse de création de 1 000 € par mois ;
- la présence d'un mentor à hauteur de 8 jours au maximum, à répartir sur les 3 mois de résidence ;
- une accréditation Mifa ;
- une mise en avant du projet à l'occasion du Mifa.

La résidence ne comprend pas :

- de prise en charge de la restauration ;
- de transports supplémentaires domicile-Annecy durant les 3 mois ;
- la demande de matériel spécifique.

## CHARTE DU RÉSIDENT

### Les porteurs des projets retenus s'engagent à :

- respecter le cadre général de la résidence (conditions de prise en charge, objectifs fixés, bilan...);
- être présents sur Annecy, aux Papeteries – Image Factory, pendant toute la durée de la résidence ;
- définir leurs besoins avec les équipes de CITIA et leur producteur (en cas de producteur associé) en amont de la résidence et s'y tenir ;
- adresser à CITIA un bilan de sortie de la résidence et à l'informer de l'évolution du projet ;
- mentionner le soutien obtenu au générique des œuvres avec la mention "Un projet accompagné par la Résidence Annecy Festival, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et du CNC" ;
- autoriser CITIA et ses partenaires à communiquer sur lesdits projets ;
- prioriser le Festival international du film d'animation d'Annecy comme vitrine pour faire état de l'avancement de leur projet (participation aux WIP, à l'Annecy Animation Showcase, ou inscription du film à la compétition) ;
- envoyer 2 visuels de leur projet à l'issue de la résidence pour permettre aux partenaires de communiquer sur lesdits projets.

Le travail réalisé reste la propriété de l'auteur.

ANNECY  
FESTIVAL

---

Pour toute information, contactez :

[geraldinebache@citia.org](mailto:geraldinebache@citia.org)

---

CITIA

c/o Conservatoire d'art et d'histoire

18 avenue du Trésum

CS 50038

FR-74001 Annecy Cedex

[www.citia.org](http://www.citia.org)